

Méthode Irène Popard - pédagogie pour l'enseignement de la danse et des disciplines corporelles et artistiques - modules 1 et 2

Information
fournie par :
Carif-Oref Défi
métiers

Date de mise à jour : 23/04/2019 | Identifiant OffreInfo :

14_AF_0000011775

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs

Acquérir les bases théoriques et pratiques de la méthode Irène Popard. Avoir une réflexion critique sur la méthode afin d'être en mesure d'intégrer ses principes dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Programme de la formation

Chaque matin les apprenants sont plongés dans un cours de danse selon les principes d'Irène POPARD. Ils ont ainsi l'occasion de faire l'expérience du point de vue de l'apprenti danseur, les cours sont à leur niveau.

Chaque jour un « cours complet » pour chaque tranche d'âge.

Approfondissement des ateliers

- 1er module - Étudié par tranche d'âge : Évolutions et déplacements dans l'espace. C'est un échauffement général du corps. Sont abordés : l'importance du Module 1 (Définition, généralités, particularités, observations), Tableau évolutif (apprentissage en fonction de l'âge.)
- 2ème module - Étudié par tranche d'âge : Le placement corporel, Les asymétries, Les équilibres (Connaissance du corps, maîtrise et affinement du système nerveux).
- Echanges d'expériences - Conseils - Mises en situation.
- En fin de session, les stagiaires sont invités à faire le bilan de la session.

Validation et sanction

Attestation d'acquis ou de compétences; Attestation de suivi de présence

Type de formation

Non certifiante

Sortie

Métiers visés

Code Rome

- G1204 : Éducation en activités sportives
- K2105 : Enseignement artistique

Durée, rythme, financement

Modalités pédagogiques

Durée

40 heures en centre, 40 heures hebdomadaires

Conventionnement : Non

Financeur(s)

Conditions d'accès

Public(s)

Agent de la fonction publique, Demandeur d'emploi, Profession libérale, Salarié

Modalités de recrutement et d'admission

Entretien; Dossier

Niveau d'entrée : Information non communiquée

Conditions spécifiques et prérequis

La certification s'adresse aux professionnels du mouvement ayant des compétences techniques, artistiques et corporelles et ayant une première expérience pédagogique à titre professionnel ou bénévole. Pour accéder à la certification, il existe 3 cas de figure : -

Candidats titulaires d'un des diplômes requis pour l'enseignement de la danse comme le prévoit la loi du 10 juillet 1989 (Diplôme d'état de professeur de danse et/ou Certificat d'Aptitude de Professeur de danse - Candidats titulaire d'un des diplômes ou certifications répertoriés - Candidat n'ayant aucun des diplômes ou certifications

Modalités d'accès

Lieu de réalisation de l'action

formation entièrement présentielle

Adresse

Centre de danse du Marais

41 Rue du Temple

75004 - Paris 4e

Responsable :

Téléphone fixe : 06 09 96 01 87

Contactez l'organisme

Contacts

Contact sur la formation

Responsable : Mme Jeannine LORCA

Téléphone fixe :

fax : 09 59 54 04 48

Site web :

Contactez l'organisme

Contactez l'organisme formateur

Association nationale Irène Popard

SIRET: 47795049700040

75004 Paris 4e

Responsable : LORCA

Téléphone fixe : 06 56 80 64 00

Site web : <https://www.irene-popard.com>

Contactez l'organisme

Période prévisibles de déroulement des sessions

du 19/10/2020 au 23/10/2020

débutant le : 19/10/2020

Adresse d'inscription

Centre de danse du Marais

41 Rue du Temple

75004 - Paris 4e

Etat du recrutement : Ouvert

Modalités : Entrées / Sorties à dates fixes

Organisme responsable

Association nationale Irène Popard

SIRET : 47795049700040

Adresse

Association nationale Irène Popard

12 Rue Neuve Saint-pierre

75004 - Paris 4e

Téléphone fixe : 06 56 80 64 00

Contactez l'organisme